



CSE moins de 50 salariés

Référence :
DRT.156

Durée conseillée :

2 jours

Tarif en inter-entreprise :

[nous contacter](#)

Tarif en intra-entreprise :

1350 € HT/ jour / groupe

<https://www.cnfce.com/formation-cse-entreprises-moins-50-salaries>

Formation CSE pour entreprise de moins de 50 salariés : Maîtriser ses missions et obligations d' élu

Suite aux *ordonnances du 22 septembre 2017*, les **entreprises comprises en 11 et 50 salariés** sont tenues d'élire un membre du CSE. Dans ces entreprises, le ou les membres élus du comité sociale et économique exerceront la fonction de **délégué du personnel**. Ces IRP sont les garants du dialogue social entre employeurs et salariés.

Notre **formation CSE moins de 50 salariés** vous aidera à appréhender vos nouvelles attributions de membre élu. Vous pourrez ainsi **réaliser vos missions d'IRP** dans des conditions optimales, représenter les salariés et faire valoir leurs droits en entreprise.

NB : Ce programme et ses supports pédagogiques vont tenir compte des évolutions en lien avec la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 Climat (Journal officiel du 24 août 2021)

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les règles juridiques et leurs enjeux : des élus porte-paroles des salariés et, aussi pour l'employeur, des contre-pouvoirs
- Maîtriser l'animation des réunions avec les membres du CSE pour un dialogue social nécessaire et fructueux
- Construire, dans le respect du droit, avec les représentants des salariés des pratiques synergiques

Programme

Panorama des missions du CSE en entreprises de moins de 50 salariés

- Le CSE : qui est-ce ? Quel/s membre/s pour l'instance ?
- Prendre connaissance de la composition du CSE
- Quel statut pour le/s membre/s élu/s du Comité Social et économique ?

Quid de la mise en place du Comité Social et Economique en entreprise

- Prendre connaissance des ordonnances du 22 septembre 2017
- Focus sur l'ancienne instance représentative du personnel pour entreprises de moins de 50 salariés : Délégués du Personnel
- Rappel : quel est le processus électoral d'un CSE ?

Quels sont les domaines de compétences du CSE ?

- Présentation des réclamations individuelles ou collectives des salariés
- L'employeur évalue les risques pour la santé et la sécurité des salariés, compte tenu de la nature des activités de l'établissement
- Protection de la santé physique ou mentale, de la sécurité et des conditions de travail : les missions supplétives
- La formation en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail après la loi Santé au Travail du 2 août 2021
- Réaliser une saisine de l'inspection du travail

Assimiler le fonctionnement du CSE, instance de dialogue social

- Etre en mesure d'organiser les réunions périodiques ordinaires et supplémentaires
- Recourir à l'enregistrement et/ou à la visioconférence
- Convocation, ordre du jour, délais
- Visualiser le déroulement des réunions des IRP
- Répondre aux demandes, réclamations ou questions des élus
- Réponses orales, puis écrites de l'employeur
- Délibération et avis
- Procès-verbal ou compte rendu ?
- Suites des réunions
- Prendre connaissance de ses obligations avec focus sur la protection des élus. Le délit d'entrave ?

Respecter les attributions propres aux membres du CSE

- Assistance du salarié, congés payés, reclassement pour inaptitude
- Les consultations préalables au licenciement économique collectif ou pour inaptitude
- Exercer un des droits d'alerte : comment cela se déroule-t-il ?
- Mener une enquête en matière d'accidents du travail, de maladies à caractère professionnel ou de harcèlement
- Gérer l'information des salariés sur l'activité du CSE

Programme daté du 25/07/2022

Public & prérequis

Public cible

- Entreprises de moins de 50 salariés
- Membre d'une DUP
- Membres du CE, du CHSCT, DP
- Nouveaux élus d'un CSE

Pré-requis

Il est nécessaire d'être un membre élu du CSE d'une entreprise de 11 à 50 salariés pour suivre la formation CSE de moins de 50 salariés

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques sous forme d'échanges avec les participants
- Pédagogie basée sur l'alternance d'exemples, d'apports pratiques et théoriques actualisés
- Support pédagogique de la **formation CSE moins de 50 salariés**

Évaluation des acquis en fin de formation

